

# Le Thoronet

## Chez vous

Infos municipales

Citoyenneté

Vu au Thoronet

...



# Au sommaire...

Edito du Maire 3

Infos municipales 4/7

Etat civil 4

Le Thoronet pratique

Les pharmacies de Garde 5

Terres de Provence

Communication : avis aux associations

Dossier spécial « Ecole » 6 & 7

Citoyenneté 8

Collecte de jouets : de nouveaux besoins  
CCFF du Thoronet, des efforts récompensés

Infos Municipales 9/11

Permis de construire : les méandres  
de la réglementation. 9

L'été de la Maison des Jeunes 10

Ordures et encombrants : des règles à respecter.

Les bons mots, ça se partage ! 11

Y'a pas l'feu, mais autant être prêt !

Travaux : doucement mais sûrement

Vu au Thoronet 12/15

Commémorations, fêtes des hameaux, défis  
sportifs, évènements culturels... la vie du village en  
résumé !

Stop Actus ! 16

Activités, évènements, nouveaux commerces...



Le Thoronet Chez Vous - Bulletin municipal

Directeur de la publication & responsable de la rédaction : M. Gabriel UVERNET

Réalisation : Elisabeth Dietrich-Weiss / Idée Publique - Stéphanie Benyayer

Impression : Colormod. Tiré sur papier recyclé.

Tiré à 1500 exemplaires - Dépôt légal à parution.



**Couverture :**  
L'artiste ASA  
sur la grande  
scène des  
Nuits Blanches

Chères thoronéennes, chers thoronéens,

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, la commune a fait le choix de mettre en œuvre des quotas plus favorables en allant au delà de ses obligations légales afin de recevoir les enfants dans les meilleures conditions. Les agents sont tous formés au B.A.F.A. par la commune au titre des contrats aidés.

Les services administratifs ont été mobilisés encore cette année car 35% des parents n'avaient pas inscrit leurs enfants la veille de la rentrée de l'École pour la cantine et la garderie.

Cette rentrée scolaire s'est toutefois déroulée sereinement grâce à l'investissement des agents, de la conseillère municipale déléguée aux écoles, de Monsieur le Directeur et des enseignants.

De plus, le contrôle de l'identité des personnes venant chercher les enfants à 16h30 se déroule bien, notamment grâce à la patience et la compréhension des parents et je les en remercie.

Parallèlement, je me permets d'aborder ici un thème souvent difficile, celui des finances. En effet, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) est réduite d'année en année. L'Etat se désengage chaque jour un peu plus, donnant aux communes plus d'autonomie et moins de moyens pour agir.

Je pense notamment aux travaux publics. L'entretien et les remises en état doivent être réalisés coûte que coûte et nous sommes dans l'obligation d'économiser sur le temps mis à notre disposition pour effectuer ces travaux si nous ne voulons pas augmenter l'impôt. Nous aurons donc besoin de plus de temps car nous luttons pour ne pas entamer plus que ce n'est déjà le cas le budget des familles par l'impôt.

Comprenez bien, chers amis thoronéens, qu'en ces temps difficiles, il est du devoir de chacun de tout mettre en œuvre pour préserver les finances publiques, qui sont les nôtres ! Cela passe donc, entre autres, par le respect des infrastructures publiques.

Les dégradations constatées dernièrement ne font qu'alourdir la liste déjà longue des travaux à engager. Pour exemple, le parc à vélos situé devant la Maison des Jeunes a été cassé, le mur du local des boulistes a été endommagé et des déchets sont quotidiennement abandonnés sur la voie publique. Tout cela implique de nombreux frais supplémentaires pour la commune qui a déjà du mal à faire face aux travaux d'entretien incompressibles. Imaginez alors qu'il nous faut également financer les réparations et nettoyages supplémentaires dus au simple manque de civisme de certains.

La commune ne fait aucun bénéfice « sur le dos » des administrés et voit ses subventions réduites comme peau de chagrin. Nous voudrions faire plus mais actuellement, nous tentons simplement de maintenir à niveau l'état des installations existantes.

C'est sur ces mots que je vous souhaite, chères thoronéennes, chers thoronéens, une très belle rentrée, empreinte de projets professionnels et personnels car, je le crois, c'est en se fixant des objectifs que l'on avance.



Gabriel Uvernet  
Maire du Thoronet

# Infos municipales

## Etat civil

### Ils sont nés

Gaborit Tristan, le 15/06.

Leclerc Maëlys, le 27/07.

Le Mat Jules, le 02/09.

### Ils se sont mariés

Scrivo Nathalie et Torcolti Jean-Pierre, le 20/06.

Gilardi Elodie et Rouzier Jérôme, le 18/07.

Quéniart Dolorès et Marion Philippe, le 22/08.

Landot Murielle et Lecomte Romuald, le 22/08.

Denys Stéphanie et Laffont Jean-Guillaume, le 29/08.

Merlo Laura et Mia Guillaume, le 05/09.

Aubry Alexandra et Alcantara Manuel, le 11/09.

### Ils nous ont quittés

Turschwell Jacob, 17/06.

Desmazieres Janine née Heraud, le 12/07.

Tardif Jean-François, le 14/07.

Bonte André, le 07/08.

Loubiere Denise née Lienhart, le 02/09.

Luczeczka Jean-Claude, le 05/09.

Laurent Dominique, le 11/09.



## Le Thoronet pratique

Mairie	04 94 73 87 11
Fax	04 94 60 10 57
Secrétariat / Sec. générale	04 94 73 87 11
Accueil - C.C.A.S - Elections	04 94 73 87 11
Cimetières - Etat civil :	04 94 73 87 11
Cartes d'identité - Passeports Etrangers :	04 94 73 87 11
Urbanisme - Cadastre :	04 94 73 80 75
Ressources Humaines :	04 94 73 80 74
Comptabilité, Cantine :	04 94 73 81 47
Service de l'eau, Assainissement, Secrétariat :	04 94 73 81 49
Services Techniques :	06 12 62 01 40
Eau (Urgences seulement)	06 82 74 05 95
Office du Tourisme :	04 94 60 10 94
Maison des Jeunes :	04 94 76 35 70
Police Municipale :	06 16 35 49 71
ASVP :	06 12 62 01 47
Pharmacie des Vignes :	04 94 68 02 26

### Cabinets médicaux :

Docteurs Pascal et Muriel Bourgeois et	04 67 12 66 84
Docteur Romain Pegaz Fiornet	09 73 01 90 10
Docteur Christophe Duvoy	

### Kinésithérapeutes :

Frédéric Warszawski	04 94 60 11 13
Vincent Demassue (osthéo-pathe D.O)	04 94 76 31 13

### Infirmiers libéraux :

Catherine Pique	04 94 73 83 41 -	06 16 75 31 60
Hassiba Rahem	04 94 60 78 26 -	06 21 74 68 72
Romain Masson		06 25 92 30 09
Valérie Barbaras		06 19 13 37 51

### Pédicure - Podologue :

Marie-Laure Gravier	04 94 60 10 82
---------------------	----------------

### Taxis et Transports Médicaux :

Taxi Rafy	06 50 04 72 98
Taxi Franck	06 17 48 82 34

### Maison Médicale du Luc :

Week-End et jours fériés	
Garde : Samedi de 12h à 24h -	15
Dimanche & jours fériés de 8h à 24h	

### Culte :

Eglise Ste Marie du Thoronet	
Messe le samedi à 18h	
Abbé Yves Menjot :	06 81 04 24 33
Presbytère de Lorgues :	04 94 73 70 53
Abbaye du Thoronet	
Messe le dimanche à 12h, chants grégoriens :	04 94 60 43 90

## Les pharmacies de garde : *un service à connaître !*

Les pharmacies de garde fonctionnent en rotations et ne sont donc pas toujours les mêmes en fonction de la date.

**Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, rien de plus simple : composez le 3237 et suivez le guide !**

Vous pouvez également trouver votre pharmacie de garde sur [www.3237.fr](http://www.3237.fr)

Pour bénéficier d'une délivrance pharmaceutique en période de garde ou d'urgence, il vous faudra cependant présenter une ordonnance médicale et votre Carte Vitale.

**Bon à savoir :** l'officine d'astreinte peut, pour des raisons de sécurité exercer sa garde à volets fermés. Dans ce cas, il vous sera nécessaire de contacter le 3237 pour faire prévenir la pharmacie de votre arrivée.



## Terres de Provence, *des céramistes associés.*

Brigitte et Pierre-Henri Lacreuse, céramistes au Thoronet (Poterie du Scorpion) adhèrent à l'association Terres de Provence, dont Pierre-Henri a été élu Président au mois de Janvier 2015.

Terre de Provence est une association qui regroupe aujourd'hui 80 ateliers répartis sur toute la région PACA. Elle est membre du Collectif National des Céramistes et des Ateliers d'Art de France.



L'objectif de ce groupement est de fédérer les idées, de favoriser les échanges et la création de projets entre professionnels de la céramique pour défendre et faire vivre cette activité complexe et souvent isolée.

L'année prochaine, l'association fêtera ses 30 ans. Dans ce cadre, ils tentent de mettre en place un événement en partenariat avec la Maison de la Céramique Architecturale Terra Rossa située à Salernes, durant l'été 2016.



## Communication : *Avis aux associations*

L'Info Thoronet sort trimestriellement. Il est distribué dans les boîtes aux lettres des Thoronéens.

**La prochaine parution en 2015 est prévue : fin décembre.**

Toutes les associations du Thoronet sont invitées à transmettre leurs informations (événements passés et à venir, créations d'associations, assemblées générales...)

**Date limite de dépôt des informations :**

Avant chaque parution, jusqu'au 25 du mois précédant la transmission à l'impression (le 15 du mois de parution). *Ex: pour le numéro de décembre 2015, vous avez jusqu'au 25 novembre.* Chaque information et chaque visuel devant être traités et intégrés au chemin de fer, cela demande un long travail technique et ne permet pas de prendre en compte les informations au dernier moment.

Pour chaque information à paraître, transmettez des photos, ainsi que des adresses, numéros de téléphone et adresses mail.

**Adresse Mail :** [lethoronet@hotmail.fr](mailto:lethoronet@hotmail.fr)

*L'équipe de communication remercie par avance les associations de leur participation et de leur coopération !*

# Infos municipales

## Un retour en classe, côté cour et côté jardin

### Côté cour...

Mardi 1<sup>er</sup> septembre avait lieu l'événement national attendu de certains, redouté par d'autres... la rentrée des classes ! Il semblerait que la météo grisâtre qui s'était invitée dans la cour de l'école ce matin là n'ait cependant pas réussi à éteindre les sourires des enfants. Chacun était ravi de retrouver ses camarades et les enseignants. Le directeur, quant à lui, était tout aussi heureux d'accueillir les bambins après une longue coupure estivale.



### Côté jardin...

L'équipe d'encadrement de l'école souligne que chaque fin de cycle scolaire, entre les vacances, le personnel récolte de nombreux vêtements oubliés par les petits durant les journées de classe. Ci-contre, la photo de tous les oublis restant sans propriétaire en fin d'année. Bien-sûr, ils trouvent une seconde vie puisqu'ils ont été remis aux Restos du Coeur.



## L'école Lucie Aubrac fait peau neuve !



Durant les vacances d'été, les services techniques de la commune ont été à pied d'oeuvre pour effectuer les nombreux travaux engagés au sein de l'école.



Les malfaçons avaient sérieusement fragilisé les sols de plusieurs classes et du bureau du directeur. Les peintures, intérieures et extérieures, avaient besoin d'un bon rafraîchissement, les fenêtres donnant sur la cour intérieure attendaient d'être changées et la devanture s'est vue revêtir d'un nouvel habit, plus accueillant !



Paris ne s'est pas fait en un jour et tous les travaux nécessaires n'ont pas encore été lancés mais pour autant l'été fut productif et le directeur avait hâte d'accueillir les élèves dans une école en pleine mutation esthétique !



Le Conseil Municipal souligne d'ailleurs que ces travaux représentent un investissement de près de 30 000 €.

## La rentrée... ... en quelques chiffres

Les enfants inscrits à l'école pour la rentrée 2015/2016 sont au nombre de 227.

Les services de la Mairie en comptent 202. Parmi eux, 136 sont en cours élémentaire et 66 sont en maternelle. 191 élèves déjeuneront à la cantine. 141 sont inscrits aux Rythmes Scolaires (15h45-16h30) et 61 à la garderie du soir (16h30-18h00).

## Les services de la mairie : rappel de fonctionnement

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2014, les services administratifs de la Commune ont enregistré de très nombreuses demandes de modifications des inscriptions (cantine et/ou garderies) ; ce qui a entraîné des surcoûts inutiles des achats pour les repas et du personnel en supplément.

Pour obtenir une exonération du paiement des repas, les absences devront être justifiées obligatoirement par la fourniture d'un certificat médical auprès des services administratifs de la Commune, dans un délai d'une semaine à compter de la reprise de l'accueil de l'enfant. Le décompte de la facturation (après fourniture des justificatifs) ne sera réalisé qu'après le 5<sup>ème</sup> jour de carence.

Le conseil municipal rappelle les conditions définitives des services publics de la cantine et des garderies :

		RAPPEL MONTANT	CONDITIONS APPLICABLES AU 1 <sup>er</sup> MARS 2015	OBLIGATIONS A COMPTER DU 1 <sup>er</sup> MARS 2015	EXCEPTIONS	
Lundi	CANTINE	3 € par repas	Inscription à deux repas par semaine au minimum	Tout mois débuté est dû, plus aucune modification de jours ou de nombre de jours	Certificat médical à fournir sous une semaine après le retour de l'enfant	
						Mardi
Jeudi	Vendredi	TRADITIONNELLE DU MATIN ET DU SOIR 7H30 - 8H30 16H30 - 18H00	28 € par mois (21 € à compter du 2 <sup>ème</sup> enfant) ----- Carte de 10 heures : 38 €	Les familles doivent choisir les jours et heures (afin qu'il y ait le nombre d'encadrants nécessaire)	Tout mois débuté est dû mais réduction du tarif selon les vacances scolaires	Absence de plus de 15 jours avec certificat médical

Le service de la cantine le mercredi avait pour objectif principal d'assurer aux parents, l'accueil de leurs enfants en garderie du mercredi après-midi. Ainsi, le Conseil Municipal a décidé que pour pouvoir manger à la cantine le mercredi, l'enfant devra aussi être inscrit obligatoirement à la garderie du mercredi après-midi.

Plus de détails dans le tableau ci-dessous :

		MONTANT FORFAITAIRE	CONDITIONS APPLICABLES AU 1 <sup>er</sup> MARS 2015	OBLIGATIONS A COMPTER DU 1 <sup>er</sup> MARS 2015	EXCEPTIONS
Mercredi 11 h 30 - 18 h 00	FORFAIT = Cantine + Garderie	40 € par mois comprenant le repas du mercredi et la garderie  (30 € à compter du deuxième enfant)	Le tarif est forfaitaire et mensuel quelque soit le nombre de mercredis.  Les enfants accueillis par les associations au cours de l'après-midi sont considérés comme inscrits au forfait.	Tout mois débuté est dû mais réduction de 10 € par mercredi compris dans les vacances scolaires	Absence de plus de 15 jours avec certificat médical.  Les enfants allant au C.L.A.S. sans manger à la cantine.

## Collecte de jouets : *de nouveaux besoins*

Comme chaque année dans le village se tiendra une collecte de jouets au profit de l'association des Restaurants du Cœur.

La commune tient à remercier chaleureusement les petits thoronéens et leurs parents pour l'implication dont ils font preuve à chaque collecte. L'esprit de partage et de solidarité est bien présent dans le village et c'est avec enthousiasme que chaque année petits et grands répondent présents à cet appel national.

Les enfants ont en effet été nombreux à se séparer de leurs peluches et vêtements, si bien que les dons ont été exceptionnels ! Ainsi, pour cette édition 2015, après un passage en revue de la récolte effectuée, nous nous permettons de cibler la demande sur les jeux éducatifs et/ou de société afin de compléter le panel des jouets qui seront redistribués ce Noël.

La date de la collecte n'est à ce jour pas fixée mais soyez certains que dès que cela sera le cas, les informations seront affichées sur la voie publique et des flyers seront distribués aux enfants à l'école.

Encore une fois, un grand merci pour votre générosité et à très bientôt pour la collecte 2015 !



## CCFF du Thoronet : *des efforts récompensés*

Après de nombreux mois de travail acharné par les membres du Comité Communal Feux de Forêt pour l'installation d'une caméra de surveillance sur la tour de guet, cette dernière a récemment prouvé son efficacité en ciblant un feu sur un camping-car situé sur l'Autoroute A8.

Ce repérage a permis de donner aux secours précision et levée de doute quant à l'étendue des dégâts et l'évolution du feu. Ainsi, les moyens engagés étaient parfaitement adaptés à la situation. L'équipe informatique du SDIS 83 avait apporté son aide au CCFF du Thoronet pour le paramétrage de la caméra et se félicite aujourd'hui de l'application concrète d'une telle installation. Le SDIS le fait d'ailleurs savoir via les réseaux sociaux en postant photos et commentaires relatant ce partenariat riche et efficace.

Les résultats observés alimentent, pour le CCFF, l'envie d'aller toujours plus loin dans la prévention et les moyens d'intervention pour protéger et secourir la population. En effet, le CCFF du Thoronet met les bouchées doubles pour voir aboutir le projet de drone de surveillance dont nous vous parlions dans les précédents numéros. Ce dispositif mobile permettra d'effectuer une surveillance bien plus détaillée et surtout aura accès à des lieux que les «yeux» de l'homme ou de la caméra ne peuvent voir à cause des constructions ou de la végétation.

Un grand bravo aux équipes de secours qui travaillent main dans la main pour améliorer leurs performances en terme de prévention, de protection et de secours de la population.





## Permis de construire, *les méandres de la réglementation*

La commune se voit de plus en plus souvent refuser les permis de construire par les services de la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (DDEA), nous concernant, il s'agit de la Préfecture.

En effet, cette instance fait appliquer la circulaire N° 465 du 10 décembre 1951, relative à l'implantation de bornes incendie à des distances minimum imposées, ainsi qu'à la présence de sources naturelles ou artificielles. Nous, communes rurales, rencontrons d'importants problèmes liés à cette circulaire qui n'a pourtant pas de portée réglementaire.

La question a maintes fois été posée au Sénat et pour la dernière fois par un élu du Var auprès de Mme la Ministre de l'intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités territoriales au sujet des difficultés rencontrées par les communes dans ce cadre particulier.

Nous vous délivrons dans ce numéro quelques éléments de réponses transmis par le Ministère interrogé et publiés au Journal Officiel du 20 août 2009.

Le Gouvernement prévoit de mettre en œuvre une réforme d'adapter les autorisations de permis de construire en fonction des situations particulières des communes concernées, tout en préservant la sécurité incendie, bien entendu primordiale.

Les textes jusqu'alors appliqués doivent également être abrogés afin d'imposer les nouvelles réglementations définies en accord avec les acteurs concernés comme les SDIS et les élus.

Retrouvez plus de détails sur cet échange en vous connectant sur : <http://www.senat.fr/questions/base/2009/qSEQ090508718.html>



**Aujourd'hui, aucun texte datant de 1951 n'a été abrogé. La commune du Thoronet note parallèlement que la Préfecture a récemment ordonné le retrait d'un permis de construire à l'un des pétitionnaires pour cause d'illégalité, basant sa décision sur cette circulaire de 1951 qui n'a pas force de loi.**

**D'autant que depuis cette date, l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015 concernant l'obligation de débroussaillage par les propriétaires (texte applicable, contrairement à une simple circulaire) vient, de fait, annuler l'intérêt de ce texte plus que cinquantenaire posant tant de problèmes.**

### *Dans les faits, comment ça marche?*

- 1 > Tous les documents de demande de permis de construire sont remis en Mairie par le demandeur.
- 2 > Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, ils sont envoyés au service ADS (Application du Droit des Sols), créé pour 5 communes de la Communauté de Communes Coeur du Var. Ce service instruit les dossiers, remplaçant le service gratuit de l'ex DDE. En effet, ce nouveau service est désormais à la charge financière des communes mais est pris en charge par la Communauté de Communes cette année.
- 3 > Le dossier instruit par l'ADS est retourné en Mairie avec avis favorable ou défavorable. In fine, c'est le Maire ou son adjoint compétent qui signe définitivement l'approbation ou le rejet de la demande. C'est donc bien sûr, le Maire, qui porte la responsabilité de l'avis en cas de rejet par la Préfecture.

*Bon à savoir* : Les administrés ne peuvent en aucun cas contacter directement l'ADS. Les éventuels rendez-vous doivent être demandés par le Maire.

# Infos municipales

## L'été de la Maison des Jeunes : *retour sur des vacances rythmées !*

L'Espace Jeunes a accueilli encore une fois de nombreux jeunes dont 3 nouveaux inscrits.

La chaleur, voire la canicule ont privilégié les activités intérieures (tournois divers, jeux, débats...) et les sorties aquatiques (plage, Aqualand, surf, chasse aux trésors aquatique).

Les jeunes ont pu participer durant 2 jours au Koh Lanta organisé par l'Espace Jeunes ODEL de Sanary en s'affrontant lors d'activités physiques. Ils ont pu également profiter du soleil et de diverses activités lors d'une escapade pendant 3 jours à la Londe les Maures (plage, aquaville park, Luna Park, karting).

Cette année, ils ont été beaucoup plus nombreux à s'investir à la mise en place des Nuits Blanches au Thoronet. Entre le montage de la scène, la préparation des sandwiches, ils ont tous mérité leur place aux concerts.

Les vacances se sont terminées par une soirée pizza où les jeunes ont apprécié de se retrouver avec leurs animatrices pour se remémorer ces vacances d'été passées ensemble.

Mais le rôle de la Maison des Jeunes ne s'arrête pas là ! La rentrée aussi offre son lot d'activités, à chaque fois adaptées aux saisons ! Le 12 septembre dernier, les jeunes inscrits ont participé au « Mangame show » à Fréjus qui avait pour objectif de réunir autant les fans de mangas et de japanime que les joueurs de jeux vidéo ou les lecteurs de comics.

L'équipe municipale est ravie de constater que malgré les événements qui ont jalonné l'année de la Maison des Jeunes, ces derniers et leurs animatrices n'ont pas baissé les bras et ont tout mis en oeuvre pour faire vivre cet espace dédié à la jeunesse thoronéenne ! Continuez ainsi !



## Ordures et encombrants : *des règles à respecter*

Monsieur le Maire et son équipe tiennent à rappeler qu'il est impératif pour chacun de respecter les règles mises en place au sujet de la gestion des déchets.

***Il est en effet absolument interdit de déposer des objets encombrants à côté des locaux dédiés aux ordures ménagères et au tri, sous peine de contravention.***

La Communauté de Communes Coeur du Var met à la disposition de tous les administrés un service «encombrants» qu'il suffit de contacter. La marche à suivre est extrêmement simple :

- La collecte se fait uniquement sur rendez-vous.
- Le nombre d'encombrants déposés est limité à 5 par rendez-vous. Seuls les objets mentionnés lors de la prise de rendez-vous seront enlevés. Tous les autres déchets seront considérés comme dépôts sauvages et feront l'objet d'une amende.
- Les objets à enlever doivent être déposés sur la voie publique, devant votre habitation, la veille du jour de la collecte ou le jour même, avant 8h du matin.

Contact : Allô Encombrants : 04.94.39.44.90.



## Les bons mots...

### *ça se partage !*

Certains d'entre vous ont peut-être remarqué de curieuses boîtes aux lettres disposées à l'entrée de l'école depuis quelques semaines.

Le concept de ces boîtes à lire est simple et se développe un peu partout dans le pays ! Vous avez aimé un livre ? Partagez en le déposant dans la boîte à lire à votre disposition ! Envie de vous plonger dans un nouveau bouquin ? Rien de plus simple, servez-vous dans la même boîte ! Bonne lecture à tous...

*Bon à savoir :* Pensez à fermer vos livres par un élastique avant de les déposer dans la boîte.



## Y a pas l'feu...

### *mais autant être prêt !*



Le 28 août dernier, le personnel de l'école recevait une formation théorique et pratique sur l'organisation et la conduite à tenir par chacun en cas d'incendie.



Révision pour certains, découverte pour d'autres, chacun a pu ce jour-là, prendre conscience des risques incendie et des bons réflexes à adopter. Des procédures simples à appliquer le jour venu, un rôle attribué à chacun, des plans B, un personnel formé à l'utilisation des extincteurs et voilà une équipe rôdée !

## Travaux :

### *doucement mais sûrement*

Les services techniques ont dernièrement procédé à l'enrochement du pont de la Gasquette. (Photo de droite)  
Les derniers travaux engagés se situent au niveau de la route de Lorgues, avec un mur de soutien du futur trottoir. (Photo de gauche)



Cependant, l'état des finances ne permet pas de terminer le chantier dans les temps et il reprendra l'an prochain. En effet, étant donné le désengagement de l'état, l'équipe municipale a du faire des choix. La commune préfère donc reporter les travaux plutôt que de terminer au plus vite en économisant sur la qualité des réalisations.

# Vu au Thoronet

## L'École de Musique *en représentation*

L'école de musique du Thoronet a clôturé une riche année le 20 juin dernier à l'occasion d'un spectacle de fin d'année. Les élèves pianistes, guitaristes, contrebassistes et batteurs encadrés par leurs professeurs ont, à l'occasion de leurs auditions, montré tous les progrès effectués au cours de l'année. Chacun a su donner le meilleur de lui-même avec beaucoup d'envie et de plaisir, maîtrisant parfaitement son stress devant la cinquantaine de parents et admirateurs présents.

Outre les prestations individuelles, ces auditions de grande qualité préparées depuis plusieurs semaines par l'ensemble de l'équipe pédagogique ont été l'occasion pour les élèves de jouer ensemble en duo, trio voire plus. Une remise de diplôme a suivi ces auditions récompensant l'ensemble des efforts fournis tout au long de cette saison 2014-2015, l'activité étant clôturée par le traditionnel goûter.

Après des vacances bien méritées, l'école de musique du Thoronet a repris ses activités en septembre avec la même équipe pédagogique et dispense des cours de solfège, piano, guitare, contrebasse et batterie.



L'école de musique à la journée des associations.

Les inscriptions pour la saison 2015-2016 ont eu lieu le 12 septembre, à l'occasion de la journée des associations.

*Bon à savoir :* En cas d'arrivée d'élèves en cours d'année, n'hésitez pas à contacter les responsables de l'École de Musique :

Jean-Éric ANDRE (Président) : 06.26.54.14.55

Agnès BRUN (Responsable pédagogique) : 06.88.76.10.53

## Le pistou?! *Oui ! mais en musique !*

Le 21 juin dernier, le village célébrait la musique à sa manière, en agrémentant les notes d'une fabuleuse et désormais renommée soupe au pistou proposée par le Foyer Rural. Ce jour là, Le Thoronet régalaient autant les oreilles que les papilles !



## Youpi ! *L'école est finie !*



Le 26 juin dernier, l'école célébrait la fin de l'année scolaire autour des activités les plus prisées de la kermesse ! L'Association des Parents d'Elèves avait pour l'occasion offert un château gonflable, une machine à pop corn et une machine à bulles de savon pour parfaire le tableau !

Une belle récompense pour les petits qui, depuis, ont repris le chemin de l'école !



## Nuits Blanches 2015 : *une note féminine*



Cette année, le collectif des Nuits Blanches, rendez vous incontournable de l'été, a proposé des soirées aux accents ultra féminins. Irma, Asa, Seun Kuti, Orange Blossom, Natalia Doco et bien d'autres ont rythmé le festival durant 3 jours. Mettant les femmes à l'honneur plus que jamais, les Nuits Blanches



proposaient également durant toute la durée des festivités, une expo photo par le journaliste Pierre-Yves Ginet autour du thème des femmes en résistance à travers le monde.

En bref, l'édition 2015 des Nuits Blanches a fait swinguer les émotions entre joie, rires, larmes, étonnement et découverte, honneur aux femmes !



## La nuit fait son marché *chez Océane Coiffure*

Samedi 11 juillet dernier, pendant le festival des Nuits Blanches, se tenait l'annuel marché nocturne sur le terrain d'Océane Coiffure. Bijoux faits main, vêtements, et même un stand dédié aux carnivores, on trouvait ce soir là de quoi faire de jolies emplettes et se régaler avant d'aller danser devant la grande scène.



## Le 13 juillet a mis le feu *au village !*

Le 13 juillet dernier, Le Thoronet affichait complet !

La soirée a débuté avec un apéritif dans la rue offert par la commune. Ensuite, la plupart des estivants se sont retrouvés autour du repas du Foyer Rural dans la cour de l'école. Le dîner s'est clôturé par un splendide feu d'artifice qui illumina le village pendant quelques minutes

empreintes de magie.

Toute la soirée, le marché de nuit a lui aussi connu un vif succès avec ses spécialités régionales, bonbons et vêtements d'été !

Le bal donné dans la cour de l'école a, quant à lui, fait swinguer petits et grands jusque tard dans la nuit.

En bref, l'édition du 13 juillet 2015 fut sans doute une des plus belles soirées de l'été !



# Vu au Thoronet

## Le Thoronet méga-représenté à l'Alpe d'Huez !

Cet été, en parallèle du Tour de France, s'est tenue une autre course, très impressionnante : la Mégavalanche, plus grande descente en VTT du monde.

2000 concurrents dont 3 Thoronéens, Thomas Paquet, Gaël et Clément Espitallier se sont élancés du sommet de l'Alpe d'Huez, à plus de 3300 mètres d'altitude pour arriver dans la vallée, 2500 mètres plus bas en 40 minutes de course pour les plus rapides. Clément s'est illustré après un mauvais départ en finissant 3<sup>ème</sup> cadet et 111<sup>ème</sup> au classement général.

Le Thoronet est fier de ses sportifs qui, chaque année, représentent leur village, dans de nombreuses disciplines !



## Les Mille Pattes : courrir par passion !

Le 1<sup>er</sup> août dernier se tenait la 11<sup>ème</sup> édition de la course des Mille Pattes, organisée par le Foyer rural. Cette année, la pluie était de la partie mais n'a pourtant pas réussi à décourager les participants venus nombreux, une fois encore pour courrir au travers des rues et collines du Thoronet. Félicitons une fois de plus le grand vainqueur de cette édition, Maxime BARGETTO qui termine l'épreuve en 36'30 et remporte un bon d'achat de 100 € dans une grande enseigne d'articles de sport.



## Le Thoronet Sport Auto fait son show !

Le 14 août, l'association TSA (Thoronet Sport Auto) conviait thoronéens et visiteurs à sa soirée annuelle, pour célébrer la fin de la saison.

De nombreux convives avaient répondu présents pour assister à un spectacle digne des cabarets parisiens.



## Le 15 août, rendez-vous annuel

Samedi 15 août, Le Thoronet rendait comme chaque année, un hommage emprunt d'émotion aux sept lorguais tués lors du retrait des troupes allemandes.

Officiels et administrés se sont retrouvés devant le monument des Lorguais pour se recueillir et écouter quelques mots reprenant les faits, répondant ainsi au devoir de mémoire pour tous et particulièrement à l'apprentissage pour les plus petits d'entre nous.

Cette cérémonie fut également l'occasion d'honorer la mémoire de Gilbert Agnès dont le nom figure désormais sur la plaque des résistants thoronéens.

Plus tard dans la journée, la commune offrait aux Thoronéens et visiteurs son traditionnel apéritif dans la rue. Une fois de plus ce dernier a connu un vif succès, grâce à la présence de l'équipe municipale et des artisans qui ont contribué à cet événement festif : boulanger, traiteur, et vignerons !



## La Fideù a fait *danser les Camails !*

Le 22 août, le hameau des Camails venait clôturer en beauté les fêtes estivales du village, organisées par le Foyer Rural. Ce rendez-vous incontournable regroupe les habitants du hameau... et les autres ! Une occasion de plus de se retrouver en famille et entre amis autour d'un plat haut en couleurs et en saveurs, la Fideù, ce plat typique de Valence aux accents de paëlla revisitée. la musique a rapidement pris le relais, laissant petits et grands se déhancher sur des rythmes... variés ! A l'année prochaine !



## A travers champs... *de boîtes aux lettres !*

Le 28 août dernier, les habitants du Clau d'âne se voyaient remettre les clés de leurs toutes nouvelles boîtes aux lettres par Monsieur le Maire. En effet, les précédentes avaient, comme on dit, fait leur temps !



## Les associations *ont fait leur rentrée*

Samedi 12 septembre dernier, se tenait sur le parking de la place Rainaud, l'annuelle journée des associations. Ces dernières avaient répondu présentes malgré le fort vent qui balayait par rafales les installations ! (Photos non exhaustives)



Stand Judo



Les Arts Murs



Maison des Jeunes



Stand Yoga & Tai Shi



Sport & Nature



Foyer Rural

# Stop Actus !

## Le Yoga, pour une rentrée zen ...

Les cours de HATHA YOGA ont repris le 15 septembre dernier à la Maison des Associations.

Lundi : de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45  
de 18h00 à 19h00 et de 19h15 à 20h15  
Vendredi : de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45

*Renseignements et inscriptions :*  
Association des Praticants de Yoga du Thoronet : 04.94.73.86.07



## Bougez, respirez !

Stretching, Abdos, Fessiers, Gainage, Cardio-Danses...  
Les cours de Fitness ont repris !

Rendez-vous les lundi et vendredi de 9h30 à 11h30,  
dans la salle de l'Ecomusée, derrière le stade.

*Renseignements et inscriptions :*  
Corinne : 06.48.37.12.05



## Pitchoun Mode

La boutique dédiée aux petits a ouvert ses portes  
en septembre, 16 rue Grande.

Côté jardins, l'entrée du magasin est verdoyante !  
Vous y trouverez du prêt-à-porter,  
des chaussures et des accessoires pour les enfants  
de 0 à 16 ans.



## Les Toits de Provence

Aurélia Haupt vous reçoit depuis le 1<sup>er</sup> septembre dans  
son agence immobilière située  
556 Bd du 17 août 1944.

*Contact : 07.78.34.11.21*

## Foyer Rural

**Jeudi 19 novembre : Assemblée Générale**

*Renseignements :*  
Le mardi, de 17h à 18h30 : 04.94.73.86.80 ou  
Nicole Le Berre : 06.03.07.17.86

## Téléthon 2015

Compte tenu des élections régionales programmées sur les  
mêmes dates que cet autre évènement national, plus de  
précisions sur le déroulement de cette journée vous seront  
communiquées dès que possible.

## Noël avec le C.C.A.S

Durant la deuxième quinzaine de décembre, le C.C.A.S distribuera ses colis de Noël préparés pour un fabuleux repas de Noël aux anciens de plus de 72 ans, à la Salle des Fêtes, aux Jasmins ainsi que directement chez les personnes isolées.

